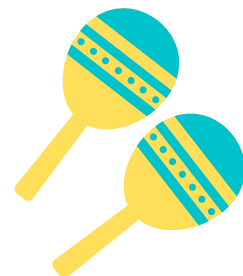




Le Cabinet d'éveil

Fiche d'inscription

ÉVEIL MUSICAL 2023-2024



Responsables légaux

NOM

PRÉNOM

TÉLÉPHONE

MAIL

ADRESSE

Enfant(s)

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

Enfant(s)

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

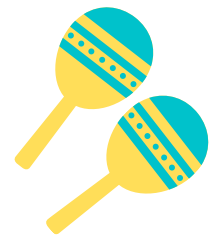


- Moments musicaux 0-3 ans Les samedis de 10h à 10h45
- Éveil musical 3-6 ans (1) Les samedis de 11h à 11h45



Tarifs

2022-2023



Adhésion à l'association 30€

	Séance unique		Forfait 5 séances		Annuel
Éveil musical 0-3 ans	Non adhérent 12€	Adhérent 10€	Non adhérent 50€	Adhérent 35€	220€
Éveil musical 3-6 ans					220€



Réduction famille :

2 enfants 10%

3 enfants et plus 15%



Paiement par chèque à l'ordre "Le Cabinet d'éveil" du montant de l'adhésion et de des l'activité.s choisie

Contrat d'adhésion

1. Le prix de l'adhésion est de 30 € pour l'année. Après le cours d'essai le montant n'est pas remboursable. La place est réservé une fois l'adhésion encaissé.
2. Le prix des cours est proposé un forfait mensuel ou annuel pour plus de facilité comptable. Chaque cours effectué est dû, même en cas d'absence de l'élève.
3. Moyens de paiement acceptés : chèque, espèces, virement.
4. Le Cabinet d'éveil se donne le droit de révoquer un adhérent durant l'année pour les motifs suivants :
 - Mauvaise conduite en séance qui empêche les autres de faire de la musique
 - En cas de non paiement

Signature

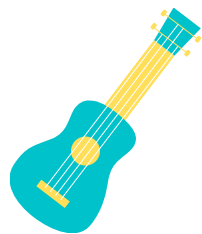




Le Cabinet d'éveil

Projets pédagogiques

<p><i>L'éveil musical</i> 0-3 ans</p>		<p>L'atelier d'éveil musical consiste à amener l'enfant à découvrir des mélodies et des sonorités. En partant de comptines et mélodies connues ou à connaître, en chantant en plusieurs langues et en lui proposant un matériel sonore, il s'imprègne découvre le lien entre le geste et le son. Grâce à cette participation active à l'atelier, il est acteur de son déroulement et prend une place de musiciens : l'enfant s'éveille.</p>	
<p><i>L'éveil musical</i> 3-6 ans</p>	<p>À partir de 3 ans, en poursuivant et en approfondissant son éveil, l'enfant va pouvoir commencer à entrer dans des notions musicales tout en restant acteur de son apprentissage, dans l'écoute et le respect de son rythme. Il les découvre et les intègre par la pratique et la manipulation. D'après l'approche pédagogique Jaëll-Montessori, son geste musical s'affine sur la base du jeu, du travail de la main, des comptines, des contes sonores ainsi que l'exploration d'instruments et de sa voix.</p>		
<p><i>Chorale</i> 4-7 ans</p>	<p>Le chant choral pour les enfants de 4 à 7 ans participe activement à son éveil musical. En effet, dès le plus jeune âge, l'entrée dans la musique se fait essentiellement par la voix. Chanter en chœur va permettre à l'enfant de prendre conscience de son appareil phonatoire, commencer à apprendre à l'utiliser correctement et collectivement grâce à un répertoire adapté. Lors des séances, l'enfant va développer des compétences cognitives, motrices et sociales par le travail en groupe avec l'objectif de faire quelque chose de beau ensemble.</p>		
<p><i>Chorale</i> 7-14 ans</p>		<p>Le chant choral pour les enfants de 7 à 14 ans va permettre de développer ses compétences vocales et musicales. Le répertoire se développe par l'entrée dans la polyphonie : on chante ensemble mais des voix différentes afin de créer l'harmonie, grâce à un répertoire varié dans l'intérêt d'une progression vocale. Rigoureusement et à son rythme, le groupe choral élabore un répertoire avec pour objectif de le donner en concerts et/ou en spectacles.</p>	



Le Cabinet d'éveil



Règlement intérieur

1. Faire attention à soi
2. Faire attention aux autres
3. Prendre soin des instruments, du matériel
4. Laisser les autres faire de la musique
5. Se montrer assidu.e et prévenir en cas d'absence

Signature





Le Cabinet d'éveil

Autorisation de prise de vue et
de diffusion de l'image d'un mineur

Nous soussignés :

Nom, Prénom : _____

Demeurant : _____

Adresse mail : _____

Représentants légaux de : _____

Accordons au *Cabinet d'éveil* d'effectuer des prises de vue photographiques et/ou des enregistrements audiovisuels sur lesquels notre enfant pourrait apparaître.

Nous accordons au *Cabinet d'éveil* l'autorisation de diffuser les images captées, fixées et enregistrées sur un réseau filaire ou sans fils, de quelque nature que ce soit (Internet, réseau, local).

Nous accordons cette autorisation à titre gracieux et pour un territoire illimité. La présente autorisation est consentie sans limitation de durée.

Nous n'autorisons pas l'exploitation commerciale. Toute autre exploitation que celle indiquée dans la présente donnera lieu à nouvelle autorisation.

Nous n'autorisons pas *Le Cabinet d'éveil* à céder les clichés représentant notre enfant à un tiers.

Ces dispositions sont portées à notre connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

Fait à _____ Le _____

Signature

Faire précéder les signatures de la mention « Lu et Approuvé »

